

LE NA JOIE

N° 209 du 01 octobre 1994 - 22^e ANNÉE

Feuillelet d'info mensuel
publié pour la
COMMUNAUTÉ ERNAGEOISE
AVEC l'aide de l'ASBL
ERNAGE ANIMATION.



Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,
PARAIT le premier samedi du mois sauf au mois d'août.



HYMNE A L'AUTOMNE

Le rectangle exclusif
D'une fenêtre-encadrement
S'empourpre d'un rideau de braise
Allumé sur des jardins noirs.

Le liseré bleuté des oiseaux de passage
Trace le contre-jour de la terre fumante
Et de l'apesanteur
Des soirs déliquescents.

Mais les diables orages,
Méphistos des métamorphoses du feu,
Exaltent les fusibles du temps
Et l'interrupteur fou des éclairs
crépusculaires.

Et sur les champs de terre
Labourés par le ciel,
Des nuages s'amuse
A refléter l'enfer.

Rais de lumières roses,
Roulis d'ombres instables,
Eclaboussures d'or des sirus en lambeaux,
Méandres wagnériens des colonnes d'écume,

à travers vos tourments, vos absences subtiles et vos pastels infiniment instantanés,
à travers vos dentelles de lumières ciselées,
éclate et s'infiltre l'insidieuse, l'impérieuse sève de l'Automne.

Francis FELIX



DU BAUME SUR LE COEUR.

Le barbecue proposé par l'association des «3x20» à la population d'Ernage, au RAPID ERNAGEOIS, le 4 septembre dernier, connut un réel succès.

Nous tenons à rendre un vibrant hommage et à exprimer notre profonde gratitude à Vital, Baudouin et à toutes leurs équipes pour la parfaite organisation du repas et des multiples servitudes

dont dépend la réussite.

«Mise à part la garniture des tables, vous n'avez absolument rien à faire» nous avait dit Vital. Lorsque, tout de même, nous lui avons donné, le lendemain un coup de main pour remettre tout en ordre, nous avons, pleins de confusion, compris la signification de ce «rien à faire» musclé sur lequel Vital avait insisté.

Nous tenons aussi à exprimer toute notre reconnaissance à nos amis Ernageois, à nos non moins sympathisants Gembloutois, membres de plein droit de l'association de «3x20» d'Ernage, pour avoir répondu à notre appel.

Nous avons entendu des regrets de ce que semblable réunion ne se reproduise pas plus souvent et forcément des souhaits pour l'avenir.

Aussi, s'il plaît à Dieu, mettrons-nous tout en oeuvre l'an prochain pour rééditer l'exploit, car c'en fut un.

Très cordial merci à tous.

Le Comité des «3x20».



INVITATION

Le groupe «Vacances Sports et Nature» a le plaisir de vous inviter au souper qu'il organise le samedi 5 novembre 1994 à partir de 19H30 à la «Salle la Concorde» à Ernage.

Nous vous proposons une «formule à la carte» et un «repas enfant».

Vous pouvez donc composer votre menu selon vos goûts et votre appétit.

Cette soirée est organisée au profit de notre camp «Sports et Nature» qui se déroulera du 1er au 11 juillet 1995 à Sainte-Marie s/Semois.

Venez nombreux avec parents et amis nous soutenir en passant un agréable moment.

M E N U au choix.

Potage	: Crème de courgettes	100 Frs
Entrées	: Mouclade Charentaise	350 Frs
	Truite ardennaise	350 Frs
	Terrine ernageoise	300 Frs
Plats	: Steak nature-salade	400 Frs
	Steak à la crème d'ail	400 Frs
	Steak champignons crème	400 Frs
	Coq au Riesling	400 Frs
Fromage	: Plateau varié	120 Frs
Dessert	: Sorbet de pommes au calvados	150 Frs
	Crêpe caramel	120 Frs

M E N U enfant.

Steak nature

Frites - salade

Glace brésilienne :

300 Frs

Tous les plats sont accompagnés de frites.

Bulletin d'inscription. A renvoyer pour le 28 octobre 1994 chez

Marc et M. Christine Lamproye-Noël
Place Fernand Séverin, 2
5030 GEMBLOUX
Tél. 081/611455

J. Claude et Colette Gignot
rue C. Cals, 21
5030 GEMBLOUX
Tél. 081/612731

Nom et Prénom :

Nombre de participants :

Choix

Crème de courgettes	x 100Frs =
Mouclade charentaise	x 350Frs =
Truite ardennaise	x 350Frs =
Terrine emageoise	x 300Frs =
Steak nature salade	x 400Frs =
Steak crème à l'ail	x 400Frs =
Steak champignons crème	x 400Frs =
Coq au Riesling	x 400Frs =
Fromage	x 120Frs =
Sorbet de pommes au calvados	x 150Frs =
Crêpe caramel	x 120Frs =
Menu enfant	x 300Frs =

TOTAL

Je règle la somme deFrs par caisse - chèque - virement au compte
732-6231321-92 de Vacances Sports et Nature lors de l'inscription.

BIENVENUE A TOUS ...



POUR LE PARADIS DES ENFANTS (Rappel)

Le comité remercie de tout coeur l'équipe des «Malabars» qui, à l'occasion des jeux se déroulant à la fête, lui a remis un bon d'une valeur de 2.000F chez «Meat & Food» sur leur prochain souper qui se déroulera le 18 février 1995 à l'occasion du Carnaval.

Rappelons à nos petits et grands amis que nous attendons vos jeux, livres, jouets et peluches en bon état aux adresses suivantes, après 17 heures :

- BOLAIN Alain, rue Trémouroux 17 à Ernage
- BOLAIN Alice, Rue E. Labarre 59 à Ernage.

Profitant de l'R NA JOIE, nous faisons appel à toutes les personnes susceptibles de nous aider dans la réalisation des costumes pour les enfants participant au spectacle.

Vous pouvez prendre contact chez Madame Martine NYSSSEN,
rue Trémouroux à Ernage (Tél. 61.37.34).

Prochainement, petits amis de 0 à 12 ans, vous recevrez une lettre pour votre inscription à la fête de St Nicolas.

Un «toutes boîtes» sera distribué pour vous faire connaître notre programme.

N'oubliez pas le samedi 26 octobre 1994. Mettez une croix à votre calendrier.

A votre bon coeur et grand merci d'avance.

Pour le Comité,
Alice BOLAIN.



ASBL ERNAGE ANIMATION

Quelques dates, événements et projets à
l'ASBL ERNAGE ANIMATION.

Le 14 octobre à 20 heures à la salle du RAPID ERNAGEOIS, Assemblée Générale de l'ASBL ERNAGE ANIMATION.

Les demandes de subsides ainsi que les rapports d'activités doivent parvenir au plus tard le 1er octobre chez José KEKENBOSCH.

Les candidatures individuelles pour une participation à cette assemblée

doivent parvenir au plus tard le 7 octobre 1994 chez le Secrétaire, Pol JEANDRAIN ou chez le Président, José KEKENBOSCH. Les candidatures des groupements doivent quant à elles accompagner les rapports d'activités et demandes de subsides pour le 1er octobre.

* * *

Le 16 octobre après-midi à la sale La Concorde, goûter de 3x20 d'Ernage. Une invitation personnelle à nos 3x20 Ernageoises et Ernageois est lancée afin qu'ils nous rejoignent ce 16 octobre.

* * *

Les Jeunes d'Ernage piaffent d'impatience pour la mise sur pied d'un événement semblable à Intervillages ou Moissons de l'Amitié.

Nous avons, en collaboration avec eux, entrepris des démarches afin que dès l'an prochain, Ernage et ses jeunes (de 7 à 77 ans) soient associés à une manifestation de ce style. Jusqu'où ira leur esprit d'entreprise ? Vers la création d'une épreuve similaire avec des villages des environs ou vers la participation à des joutes existantes ? Nul ne le sait encore, mais leur initiative est d'ores et déjà soutenue et parrainée par l'ASBL ERNAGE ANIMATION.

* * *

Les réunions du Conseil d'Administration de l'ASBL ERNAGE ANIMATION ont été, ces derniers mois, l'occasion de rencontrer d'autres personnes suite aux invitations qui avaient été lancées. Cela permet de mieux nous connaître mais également de vous exprimer plus directement vis-à-vis des objectifs à atteindre. Nous continuons l'expérience grâce à vous.

A bientôt.

José KEKENBOSCH,

Président de l'ASBL ERNAGE ANIMATION.



GOUTER DES AINES ERNAGEOISES ET ERNAGEOIS LE 16.10.94

Comme de coutume, l'ASBL ERNAGE ANIMATION organisera le dimanche 16 octobre prochain à 15 heures, en la salle «La Concorde», le goûter des aînés.

L'ASBL ERNAGE ANIMATION a le plaisir d'offrir gracieusement à tous les aînés ernageoises et ernageois ce goûter. Nous espérons, à cette occasion, continuer le mouvement qui a été lancé l'an dernier : la rencontre des générations.

Nous nous adressons également à vos amies et amis «3x20» de Gembloux et des environs qui seront les bienvenus moyennant une participation minime de 100 F. par personne.

Nous espérons, au cours de cette après-midi, pouvoir vous présenter un groupe de danse folklorique. Nous fêtons également certains couples ernageois qui célèbrent cette année leur jubilaire.

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce 16 octobre, recevez, Chers Aînés, l'assurance de notre amitié sincère.

Pour l'ASBL ERNAGE ANIMATION,
José KEKENBOSCH, Président.



PAROISSE SAINT BARTHELEMY

Mois d'octobre 1994

INTENTIONS DES MESSES

sam	01	19h00	sainte Thérèse de Lisieux ; un défunt
dim	02	11h00	messe du 27e dimanche dans l'année ; à l'intention d'une famille
lun	03	19h00	Auguste, Elise et Ida Agénor ; Zoé Goossens
mar	04		saint François d'Assise ; à l'enfant Jésus de Prague
mer	05		fam. Gadisseux-Thiry ; Céleste Godfroid ; à Notre Dame de Beauraing
jeu	06		les oubliés de la prière
ven	07		Notre Dame du Rosaire ; Véronique Depireux ; en remerciement à Notre Dame de Lourdes
sam	08		fam. Veulemans-Roeckaerts ; fam. Thiry
dim	09	11h00	28e dimanche dans l'année ; François Raymakers ; Bernard Lardinois
pas de messe en semaine			
sam	15	19h00	assemblée de prière (pas de messe !)
dim	16	11h00	messe du 29e dimanche dans l'année ; Joffre Lacroix ; Georges Regnier ; Louise Hubinon ; François Van Mellaert
pas de messe en semaine			
sam	22	19h00	Jules et Félix Mabilie ; int. particulière
dim	23	11h00	dimanche de la Mission Universelle
lun	24	19h00	fam. Labar-Marchal , Edmond et Rosa Vanderauwera ; Gilbert Willaert
mar	25		Adrien et Joseph Lorent

mer	26		Joseph Biélande et Hortense Marchal
jeu	27		fam. Raymakers-Depierreux-Desmet ; à Notre-Dame de Beauraing
ven	28		saints Simon et Jude ; un défunt ; fam. Marchal-Bouvier
sam	29		pour les malades
dim	30	11h00	31e dimanche dans l'année
lun	31	19h00	Auguste, Elise et Ida Agénor ; Zoé Goossens.

ADRESSE DE CONTACT

Etant donné la nouvelle répartition des tâches au sein de notre doyenné de Gembloux, tout en restant à la paroisse d'Ernage, je serai également davantage présent à Lonzée.

Il se peut, dès lors, que vous ayez du mal à me joindre.

Auquel cas, vous pouvez prendre contact à Ernage avec :

Hervé Vandeputte (rue de Linoy - 61.01.27) qui fera suivre l'information, ou bien contacter un des prêtres voisins :

abbé Jacques Villers (rue des abbés comtes 8 - Gembloux ; 61.32.61)

abbé Didier Peltier (rue du paradis 2 - Grand Manil ; 61.14.21).

D'avance, merci de votre compréhension, et à votre service.

EN PENSANT AUX ENFANTS

A la fin du mois de septembre, les équipes de 1e et 2e années préparatoires à la profession de foi (communion solennelle) se sont retrouvées pour célébrer l'eucharistie du samedi.

Claire Fanna-Rajon et Anne-Marie Labar-Marchal ont accepté d'accompagner ces enfants dans cet « apprentissage » de la vie chrétienne, qui est un complément paroissial des leçons de religion à l'école.

Toutefois, c'est également l'affaire des parents, et de toute la communauté, de donner aux plus jeunes le goût de l'évangile, de l'amitié avec le Seigneur.

Pour ouvrir les esprits et les coeurs, voici un passage de l'évangile de Marc (10, 33-37), lu à l'église un dimanche précédent :

*« Une fois arrivé à la maison,
Jésus demandait à ses disciples :
'De quoi discutiez-vous en chemin ?'*

Ils se taisaient, car, sur la route, ils avaient discuté entre eux pour savoir qui était le plus grand.

*S'étant assis, Jésus appela les Douze et leur dit :
'Si quelqu'un veut être le premier,
qu'il soit le dernier de tous et le serviteur de tous !'*

*Prenant alors un enfant, il le plaça au milieu d'eux,
l'embrassa et leur dit :
'Celui qui accueille en mon nom un enfant comme celui-ci,
c'est moi qu'il accueille.
Et celui qui m'accueille, ce n'est pas moi qu'il accueille,
mais celui qui m'a envoyé.'»*

Etienne ROUSSEAU.



PAROISSE D'ERNAGE

Une Assemblée Paroissiale a eu lieu mi-septembre pour faire un tour d'horizon des actions possibles en vue d'améliorer les «solidarités» dans notre communauté villageoise :

- aide aux personnes âgées, aux personnes isolées, aux malades
- aide aux jeunes
- intégration des nouveaux
- etc.

La prochaine Assemblée Paroissiale aura lieu le lundi 3 octobre à 19.30 h au Presbytère. Elle aura pour but :

- préparer l'inauguration de l'église après les travaux de rafraîchissement qui s'y déroulent actuellement
- définir l'esprit que la personne souhaite mettre dans la fête de Noël 1994
- faire le point sur les actions de solidarité possibles dans notre village.

Cette réunion est ouverte à tous ceux et celles qui souhaitent collaborer à ces objectifs.

La Paroisse St Barthélemy.



MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

Section n° 30

Permanence : Rue Omer Piérard 124

En octobre : les mardis 4 et 18 de 16 à 19 h.

En novembre : les mardis 8 et 22 de 16 à 19 h.

NOUVELLES FACTURES D'HOSPITALISATION

(suite aux articles parus dans l'R NA JOIE des mois de juillet et de septembre).

Le choix de la chambre en cas d'hospitalisation.

Vous êtes entièrement libre de choisir l'hôpital que vous désirez. Bien souvent, on conseille tel ou tel hôpital plutôt que tel autre ; ce conseil ne vous lie pas. Avant de le suivre, il est utile de vérifier s'il ne s'agit pas d'un hôpital où il faut payer des suppléments importants.

Si vous entrez en urgence à l'hôpital par le 100, vous n'avez pas le choix de l'hôpital, mais vous pouvez, sous votre propre responsabilité, demander par la suite votre transfert dans une autre institution.

Le montant de vos frais d'hospitalisation dépend du type de chambre que vous choisissez ; et si le personnel soignant (médecin, kiné, anesthésiste, ...) est conventionné ou non.

Lorsque les médecins et kinés ne sont pas conventionnés ou lorsque vous choisissez d'être hospitalisé en chambre particulière, les suppléments d'honoraires peuvent être augmentés jusqu'à 100 % et plus, mais ce n'est pas obligatoire. La mutualité rembourse toujours sur base des tarifs officiels, le reste est à charge du patient.

Pour éviter de mauvaises surprises au moment de la réception de la facture, mieux vaut, avant l'hospitalisation, s'enquérir auprès du médecin du montant des honoraires. Le montant des suppléments d'honoraires réclamés peut toujours faire l'objet d'un échange avec le médecin en vue d'une modification éventuelle.

Attention, si vous êtes en chambre commune ou en chambre à deux lits, le médecin ou le kiné non conventionné peuvent également vous réclamer des suppléments d'honoraires. IL est donc indispensable de vous renseigner lors des formalités d'entrée pour connaître les médecins et kinés conventionnés ou non. Sachez aussi que dans certains hôpitaux, les médecins non conventionnés sont également tenus de respecter le tarif de l'INAMI en chambre commune.

Chaque patient a le droit de se faire soigner au tarif de la convention. Pour cela, vous devez obligatoirement choisir une chambre commune ou à deux lits. De plus, lors de l'inscription, vous devez le signaler à l'hôpital, par exemple en remettant un papier sur lequel vous avez écrit : «Je demande à être soigné au tarif de la convention» en indiquant la date, votre nom et en signant.

Eugène DEHOUX.